



# SAINT-PÈRE

S U R L O I R E



Jour de Loire

**ANNÉE 2007**

**BULLETIN MUNICIPAL N° 13**

## SOMMAIRE

<b>Les Vœux du Conseil</b>	<i>Page de couverture</i>	<b>2</b>
<b>Le calendrier des Fêtes</b>	<i>Page de couverture</i>	<b>3</b>
<b>Le mot du Maire</b> .....		<b>1</b>
<b>Budget prévisionnel</b> .....		<b>2</b>
<b>Les Finances locales</b> .....		<b>3</b>
<b>Le DICRIM</b> .....		<b>4</b>
<b>Infos pratiques</b> .....		<b>5</b>
<b>Tavaux 2006 et à venir</b> .....	<b>6 à 7</b>	
<b>La Vie Associative</b> .....	<b>8 à 14</b>	
<b>L'école</b> .....	<b>15</b>	
<b>Les maisons fleuries</b> .....	<b>16 à 17</b>	
<b>Le recensement et le Comice</b> .....	<b>18 à 19</b>	
<b>La bibliothèque</b> .....	<b>20</b>	

## LES VŒUX DU CONSEIL

*Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal  
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2007.*

# Le mot du Maire



## 41 Kilos !

41 kilos, c'est le poids des dossiers que j'ai, un jour de mars dernier, trébuché dans deux sacs de voyage, du parking Sainte - Croix à la Préfecture à Orléans.

Je n'en percevais ni le volume ni la masse, tout à la joie, à la satisfaction de participer à l'aboutissement du projet de garderie - restaurant scolaire, décidé en 2001, et rêvant déjà à ce nouvel immeuble communal 27 ans après la Salle des Fêtes, 21 ans après la mairie.

Une simple procédure d'enregistrement, pensais-je alors, de multiples signatures et cachets évidemment, mais dans ces sacs, onze entreprises retenues, connues, référencées, et la belle saison devant nous, un terrain d'assise idéalement situé, idéalement desservi, un périmètre scolaire tout d'un bloc.

Le permis de construire avait connu, comme à l'accoutumée, un parcours chaotique : bloqué pour 40 centimètres de différence de niveau entre la façade et l'arrière du bâtiment, perdu entre GIEN et le service d'Incendie (la France des mois d'août).

Avril 2 006, les dossiers sont de retour, en partie, en mairie. Tout semble en bonne voie pour ce projet estimé 600 000 euros, (4 200 000 F). Son financement a été réfléchi, évalué, pesé. Il est à la mesure de la commune, à la fois ambitieux et raisonnable, et repose sur trois critères : des fonds propres (nos économies), des emprunts facilement réalisés en raison du modeste endettement de Saint-Père, des subventions diverses mais essentielles : Etat, Région pour le chauffage et l'isolation (bois), Département pour l'enfouissement des réseaux rue des Violettes. Cumulées, elles atteignent 38 % du coût initial.

L'ordre de service est donné et dès le 15 mai, l'entreprise PIRES (gros œuvre) ouvre le chantier.

Les fondations du bâtiment sont réalisées, les réservations positionnées (Entreprise STIMA) quand, 52 jours après leur dépôt, le secrétaire général de la Préfecture nous informe (10 mai) que les dossiers sont entachés d'irrégularités comme autant d'avaries.

Nous nous démenons avec l'architecte, le secrétariat et des proches, pour colmater les brèches car le bâtiment prend des allures de bateau.

Toutefois, le chantier avance, la dalle est sur le point d'être coulée. Le pire est à venir quand une seconde lettre (1er juin) du même service achève le torpillage. La nullité des marchés est clairement signifiée, confortée si besoin est, par le tribunal administratif.

Les travaux sont arrêtés ; la Trésorerie Générale bloque nos comptes, interdisant le règlement des premières situations des entreprises. Les subventions d'Etat s'estompent.

Un rendez-vous en Préfecture nous fait percevoir avec quelle indifférence, avec quel mépris, avec quelle satisfaction aussi on assiste à notre enlèvement, au naufrage de notre ensemble communal.

J'apprendrai plus tard - mais c'était bien perceptible - que ce service préfectoral se targue de "casser du maire". Les Maires, tous des tricheurs, bien sûr !

J'aurai, pendant ces mois de Juin et Juillet, connu avec mon fidèle entourage, les moments les plus angoissants de mes trente - cinq années de fonctions. Toutes les issues semblent bloquées et l'approche des vacances interdit tout espoir de solution avant longtemps.

C'est alors que sans trop y croire, je demande rendez-vous au Préfet de Région, M. VIAU aujourd'hui à Toulouse. Stupéfait, j'obtiens une rencontre le lendemain matin. Mme MONNIER m'accompagne. Très organisée, elle a pris soin d'emporter diverses pièces du dossier d'appel d'offres, notamment le Procès verbal du choix des entreprises (dix entreprises sur onze sont moins disantes !).

Une conversation courtoise s'engage et à brûle pourpoint, M. le Préfet demande si le Percepteur assistait à ce choix des entreprises. Mme MONNIER présente le document, la signature du percepteur y figure. Alors, nous nous entendons dire : "Je sais, vous n'êtes pas des tricheurs !"

En quelques instants, moyennant quelques rectifications administratives, tout rentre dans l'ordre au point qu'en nous reconduisant, M. le Préfet nous rassure définitivement par un : "A bientôt pour l'inauguration !"

Voilà ! Tout est (presque) oublié. Une à une, les entreprises ont été tenues au courant. Malgré deux mois de retard, le bâtiment change de jour en jour avec désormais la certitude que les enfants y seront accueillis à la rentrée 2007.

Allons, quand le bâtiment va, tout va !

Jean BIDAULT





Le compte administratif 2005 de la commune a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 234 769,31 €, lequel a permis d'affecter 180 000 € au budget d'investissement.

Ce budget d'investissement 2006, d'un montant de 963 521,25 €, dont un emprunt de 404 570 €, (construction oblige !) a permis de mettre en œuvre les réalisations, travaux d'entretien ou achats suivants:

- Constitution du dossier "Loi sur l'eau" : 8 252,40 €
- Publicité pour attributaires du bâtiment Restaurant scolaire - garderie : 318,61 €
- Achat de logiciels SEGILOG + NORTON anti-virus : 2 365,80 €
- Achat du terrain Gangloff, Rue du Vieux Bourg : 12 064,56 €
- Dossier d'expropriation terrain Grivot : 4 784,00 €
- Achat de panneaux routiers divers : 433,48€
- Réparation broyeur (couteaux) : 737,26 €
- Achat ordinateur bureau mairie : 1 453,20 €
- Achat copieur école : 1 859,3 €
- Acquisition de livres de bibliothèque : 1 300,00 €
- Pose d'une alarme incendie Salle Polyvalente : 602,80 €
- Construction du bâtiment Garderie - Restaurant scolaire : 127 217,51 €

- Travaux de réfection à l'église (étanchéité du tympan): 876,67 €
- Porte à l'école : 737,80 €
- Réfection (peinture) du bâtiment préfabriqué : 1 275,53 €
- Mise en conformité des feux au carrefour SUPER U : 9 834,80 €
- Entretien éclairage public : 12 438,26
- Enfouissement des réseaux, rue des Violettes : 3109,31 €

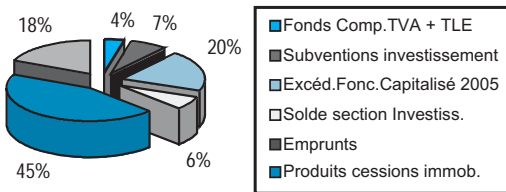
Dans le domaine des subventions et autres charges de gestion courante, 110 440,65 € ont été accordés en 2006, avec notamment :

- 20 050 € au S.D.I.S (Incendie et Secours départementaux)
- 5 500 € au C.C.A.S. (Action sociale communale)
- 3 500 € à l'École (Classe de découverte)
- 36 049,26 € aux différentes associations locales et communales.

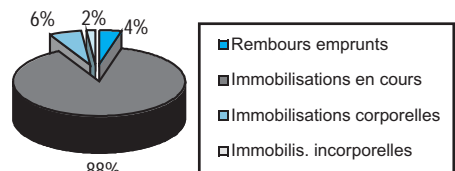
Enfin, les taux d'imposition des quatre taxes locales, fixées par le Conseil Municipal, et inchangées depuis 2004, ont été augmentés dans les mêmes proportions, et s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,96 % contre 8,88 en 2004
- Foncier bâti : 11,32 % contre 1,21
- Foncier non bâti : 35,89 % contre 35,56
- Taxe professionnelle : 9,05 % contre 8,97

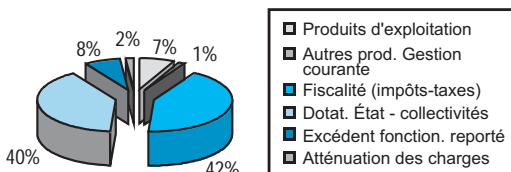
## Recettes investissement



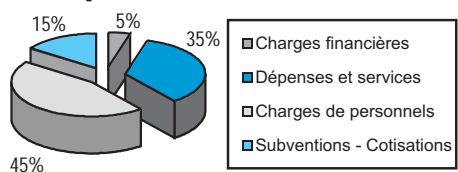
## Dépenses investissement



## Recettes fonctionnement

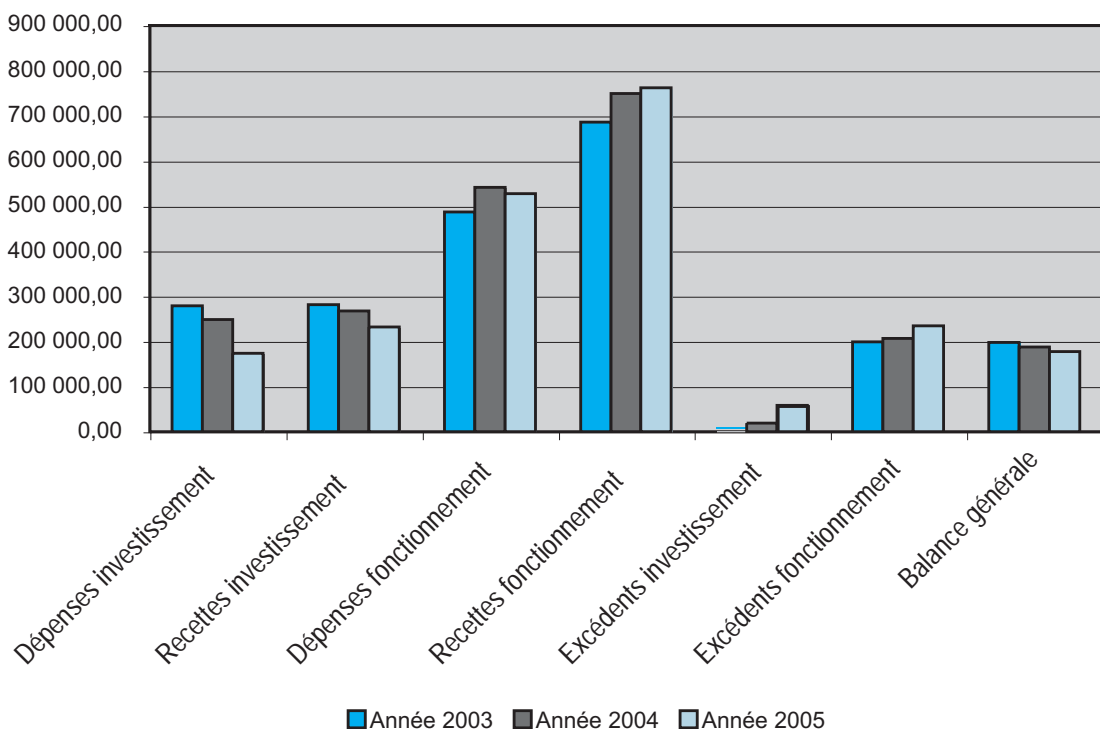


## Dépenses fonctionnement





BUDGETS	2003	2004	2005
Dépenses investissement	278 749,89	248 020,31	173725,39
Recettes investissement	281 077,25	267 470,73	231635,14
Dépenses fonctionnement	486 758,00	541 398,58	527383,88
Recettes fonctionnement	686 322,13	748 648,98	762153,19
Excédent investissement	2 327,36	19 450,42	57909,75
Excédent fonctionnement	199 564,13	207 250,40	234769,31
<b>Balance générale</b>	<b>197 236,77</b>	<b>187 799,98</b>	<b>176859,56</b>





Vous serez nombreux à vous inquiéter de ce sigle nouveau auquel vous ne pouvez pas vous dérober puisqu'il va entrer dans tous les foyers sous la forme d'une petite brochure qu'une équipe municipale va réaliser ... pour votre sécurité et votre sauvegarde.

Explication : la Loi de modernisation de la sécurité civile (loi du 13 août 2004) confie aux maires l'élaboration du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) destiné à informer les habitants d'une commune sur les risques qu'ils encourent là où ils vivent et les mesures pour s'en protéger.

Divers risques peuvent toucher la commune de Saint-Père-sur-Loire :

- Risques naturels : précipitations atmosphériques intenses, tempête, épisode neigeux exceptionnel mais surtout inondation par brèches en amont de Saint - Père, inondation quasi-totale du Val par entrée en fonctionnement du déversoir d'OUZOUER sur LOIRE, embâcle (obstruction de la Loire par accumulation de glaces)

- Risques technologiques : transport des matières dangereuses : citernes gaz sur la ligne SNCF, produits chimiques, carburants sur le CD 948, enfin risques nucléaires.

Pour chacun de ces risques, nous essaierons de vous indiquer la façon dont vous serez prévenus, informés et les mesures à prendre pour vous en protéger.

C'est bien sûr les risques liés à la Loire qui vous seront décrits avec le maximum de détails.

Des crues de l'amplitude de celles de 1 846, 1 856, 1 866 de 6 000 à 7 000 m<sup>3</sup>/seconde peuvent survenir demain, avec des hauteurs d'eau de 3 mètres dans le Vieux Bourg, de deux mètres dans l'agglomération, de 0,50 - 0,80 mètre au passage à niveau du CD 948, conduisant à une inévitable évacuation d'une partie de la population : Quand ? Où ? Comment ? C'est le but du DICRIM.

La crue de décembre 2 003 a été une "aimable" alerte qui, sans l'écrêtement du barrage de VILLEREST, aurait été une répétition de la crue de 1 907 dans le Vieux Bourg alors sous un mètre d'eau.

Ce DICRIM, que le Conseil Général nous aide à élaborer à partir d'une trame commune - BONNEE, SAINT - PERE, SAINT - BENOIT, GERMIGNY auraient les mêmes problèmes - comportera en introduction le type de crue auquel nous devons faire face : crue de retour 50 ans (celle de 2 003 avec 3 400 m<sup>3</sup> /seconde écrêtés), de retour 70 ans, 100 ans (celles du XIX<sup>ème</sup> siècle) 150 ans, 200 ans, et parallèlement la progression des zones de la commune touchées par l'inondation.

Belle endormie, la LOIRE peut, en quelques jours, monter au sommet des levées, éprise de son grand val qu'elle n'a de cesse de vouloir retrouver.

Contraints de nous en accommoder, nous devons par contre nous préparer à affronter ses colères.

*J. BIDAULT*



Décembre 2003, "côté Vieux Bourg"



### Secrétariat de mairie : (Horaires d'ouverture)

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00  
Mardi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00  
Mercredi : : 14 h 00 - 18 h 00  
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00  
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00

### Bibliothèque municipale : (Horaires d'ouverture)

Lundi : 15 h 00 à 17 h 00  
Mercredi : 15 h 00 à 17 h 00

### Saint-Père-sur-Loire (déchets verts)

(Horaires d'ouverture)

Lundi : 10 h 00 à 12 h 00  
Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

### Sully-sur-Loire : Déchetterie

Mardi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 16 h 00  
Mercredi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00  
Jeudi : : 14 h 00 - 17 h 00  
Vendredi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00  
Samedi : 9 h 00 - 13 h 00 - 13 h 30 - 17 h 00

### Vente de tickets de cantine et de garderie : (Horaires d'ouverture)

Mardi : 14 h 00 - 17 h 30  
Jeudi : 09 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 17 h 30

### Associations de SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE

Titre	Président (e)	Téléphone
L'AMICALE	: LANGAGNE René	02 38 29 05 81
CLUB DE L'AMITIE	: THIBAUT Liliane	02 38 36 37 67
Association MULTI-SPORTS	: BERRUE Didier	02 38 36 58 03
Club JOIE FORME & SANTE	: MONNIER Jacqueline	02 38 36 36 19
COMITE DES FETES	: BAILLY Dominique	02 38 36 53 10
LA GUINGUETTE	: BAILLY Gilbert	02 38 36 28 10
DE FIL EN AIGUILLE	: HUET Bernadette	02 38 94 56 15

### Personnel municipal pour vous accueillir :

+ **Christine BOURGOIN**, secrétaire générale, pour les affaires générales, l'assainissement, la vente des tickets de restaurant scolaire.

+ **Christine PELLOILLE**, pour l'accueil téléphonique et du public (carte d'identité, passeport, état civil, carte grise), la réservation de la salle polyvalente, le recensement militaire, la vente des tickets de garderie.

+ **Fabienne ROLLION**, pour le centre communal d'action sociale, les élections, l'état civil, l'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux ...)

Mais sachez que, quelles que soient leurs attributions, elles répondront, l'une comme l'autre, à vos attentes



## • La Halte-Garderie - Restaurant scolaire

Après un démarrage au 15 mai 2006 (préparation du terrain), les travaux ont été interrompus le 12 juin pour non-conformité, semble-t-il, de la procédure du choix des entreprises. Cette régularisation du dossier n'a permis la reprise du chantier que le 2 octobre 2006.



Actuellement, les murs ont reçu la charpente, et les entreprises des différents corps de métiers vont se succéder afin de rendre ce complexe opérationnel à la rentrée de septembre 2007.





## • La parcelle "Gangloff" au Vieux Bourg

Les pins ont été abattus, les grumes débitées en planches, le site nettoyé des ronces et autres débris qui le jonchaient ; l'espace ainsi dégagé permettra d'envisager un aménagement de loisirs à définir.



## • Le lotissement "Rue du Maine"

Tous les travaux de V R D sont achevés : la parcelle est viabilisée.

Désormais, 7 pavillons (prévus) pourront sortir de terre et donner à ce lotissement un aspect "résidentiel".



## • La station d'épuration

Le dossier préparatoire de la nouvelle station d'épuration ne pourra être complété que lorsque la commune aura acquis la surface de terrain nécessaire à son implantation, hélas ! par voie d'expropriation.



## Club de l'Amitié

A l'heure des bilans, force est de constater que 2006 a été une année bien occupée pour le Club des Anciens.

Début des opérations le 29 janvier avec l'Assemblée Générale, et la Galette des Rois, bien sûr. Mesdames VESVRE Françoise et ZUSATZ Dany font leur entrée au Conseil d'Administration ; les autres membres en place sont confirmés.

Le 26 février, après – midi "crêpes" : le petit groupe qui a déjà animé les années précédentes a, cette année, multiplié les divertissements avec un grand succès. Le joyeux spectacle a retenu tout l'après-midi, la centaine de membres présents. Grand merci à tous pour leur dynamisme !



"où vas-tu Basile"...?

Le 22 janvier, nous sommes allés au Zénith d'Orléans, assister au spectacle présenté par Julien LEPERS, et le 23 avril, de nouveau au Zénith pour les "30 ans" de l'U. D. C. A. R. L. parta-

ger 3 heures de spectacle cabaret.

Le 7 mai, 90 participants ont apprécié le repas de printemps et de la fête des Mères.

Le 15 août, le temps incertain nous a fait replier sur la salle polyvalente, pour partager le repas servi habituellement en plein air. Néanmoins, la qualité du repas et l'ambiance festive ont vite fait oublier notre petite déception aux 80 participants.

Les lotos des 02 avril, 08 juillet et 08 octobre n'ont pas donné les mêmes résultats que ceux obtenus l'année précédente. La concurrence est de plus en plus grande – mais est-elle loyale ? – surtout avec les lotos commerciaux. Nous n'avons pas les moyens de proposer des lots aussi coûteux !

Les concours de belote et le pique-nique inter-clubs ont été très suivis, comme d'habitude.

Le 25 mai, nous participons aux festivités de "Jour de Loire", organisées par la municipalité,

aux côtés des autres associations de Saint-Père-sur-Loire. Malgré le mauvais temps, cette journée a été très réussie.

Le 07 juin, nous passons la journée dans une ferme ancienne

à CERNAY la Ville, dans la vallée de Chevreuse.

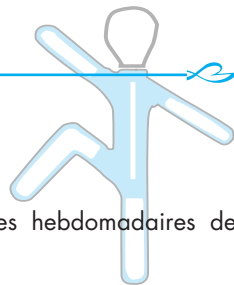
Le 1<sup>er</sup> septembre 2006, 35 personnes font une sortie à VOUVRAY : visite des caves et promenade sur un bateau de Loire.

Du 21 au 28 septembre, 14 membres du club partent en Andalousie pour découvrir, en croisière sur le Guadalquivir, des paysages magnifiques, jusqu'à GIBRALTAR, ensuite sur l'Océan Atlantique un peu agité, et le Guadiana jusqu'au Portugal. Aux escales, nous avons pu admirer SEULE, CADIX, XERES et CORDOUE.

Le 25 octobre, 50 personnes assistent à une journée promotionnelle à la salle polyvalente, laquelle se termine, après le déjeuner, par un concours de belote.

En ce moment, 6 de nos membres, intéressés par Internet, suivent une formation, un après – midi par semaine, à Orléans ; formation organisée et financée par le Conseil Général du Loiret et l'U. D. C. A. R. L.

Il nous reste à préparer le repas de NOËL, le 17 décembre, et l'année 2006 se terminera. Certes, elle n'a pas été un long fleuve tranquille et, de nouveau, nous avons laissé quelques membres fidèles sur le bord du chemin.



### Effectif en nette progression.

Toujours autant de dynamisme et de convivialité pendant les trois séances hebdomadaires de gymnastique que propose notre club.

Renforcement musculaire, équilibre et coordination sont les garants de l'amélioration de la condition physique. Les bénéfices pour la santé sont proportionnels au volume de la pratique sportive. Plus on pratique, plus grands sont les effets. Mais ce qui est primordial, c'est que la pratique soit régulière. Rappelons aussi que l'activité physique et particulièrement les exercices d'assouplissement et de tonification musculaire sont de bons moyens de prévention contre l'arthrose et l'ostéoporose.

Ces cours sont animés par Edwige, animatrice diplômée E.P.M.M. (Entraînement physique dans le monde moderne) et s'inscrivent dans une démarche qui respecte le rythme de chacun. Alors, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, n'hésitez plus à venir nous rejoindre à la salle polyvalente de SAINT-PERE les :

- mardi de 10 h à 11 h
- jeudi de 10 h à 11 h (gymnastique douce)
- vendredi de 18 h à 19 h.

Les tapis et le matériel (élastibands, ballons, bandes lestées, ...) sont mis à disposition par le club.

Inscription possible tout au long de l'année.

Renseignements : Jacqueline MONNIER

Tél. 02 38 36 36 19



Gymnastes assidues... et souriantes.



L'Association multisports de Saint-Père-sur-Loire propose, depuis maintenant une douzaine d'années, des activités sportives pour tous, aussi variées que conviviales.

- 40 personnes au bowling en février à l'Hostellerie du Château



- 35 personnes pour la randonnée de printemps en mars,
- 65 personnes au repas de l'association, toujours en mars,
- 16 personnes aux "Balnéades" en avril,
- 45 personnes aux "Jours de Loire" en mai avec un pique-nique superbe,
- 15 personnes pour un match de basket en juin,
- 50 personnes pour la descente de Loire en Juillet, afin de terminer en beauté une saison 2005/2006 bien remplie.

L'équipe n'a pas non plus chômé durant la trêve hivernale :

1 Mi-août, elle a accueilli, lors d'un échange convivial, une association amie venue des alentours de Nantes, qui s'était fixée le but de remonter la Loire à

bicyclette. Après un accompagnement sportif et des conseils techniques avisés, les deux groupes se sont quittés, non sans avoir sacrifié au nécessaire banquet d'adieux...

1 Fin août, 33 adhérents étaient sur le pont, afin de découvrir, durant cinq jours, les charmes de Belle Ile et de ses environs maritimes, à pied, à bicyclette ... et en palmes, puisque des baptêmes de plongée ont été organisés, pour l'émerveillement de tous !

1 Dès début septembre, enfin, quelques réunions ont permis d'élaborer le calendrier 2006 : 2007 des propositions d'activités ... Lequel n'aura rien à envier à celui de l'année dernière ! Au programme : randonnées pédestres et cyclistes, tennis de table, soirées piscine, tennis, sports collectifs divers et variés, sorties patinoire, sorties bowling,

soirée escrime, séjour char à voile à la Toussaint, séjour ski en mars 2007. Viendront se rajouter à tout cela : sorties sur Orléans pour assister à des spectacles, tournoi de baby foot, soirées découvertes de plongée.





Association support de la **"Fête départementale du sport en famille"**,

L'A. M. S., avec l'équipe départementale U.F.O.L.E.P. a organisé sur Saint-Père-sur-Loire, le 30 septembre, une journée multi activités ouverte à tous !

Activités proposées : **Tir à l'Arc, Sarbacane, Canoë, Randonnée pédestre, Rollers, V.T.T, Golf et tennis.**

Plus de 200 personnes sont venues en profiter et en sont toutes reparties très satisfaites aussi bien

pour les activités que pour l'accueil qui leur avait été réservé.

Enfin, Après la création d'une chanson (C.D. disponible) en 2004, d'un calendrier et d'un petit journal (Les Petits Potins) en 2005, l'association dispose maintenant depuis juillet 2006 de son propre site "Internet" que l'on vous invite à consulter au plus vite.

Adresse du site de l'A.M.S. :  
**Perso.orange.fr/ams.saint-pere**

## De Fil en Aiguille...



Pour la sixième année consécutive, l'association a repris ses activités chaque mardi après - midi, au local du club de l'Amitié, rue des Ecoles, de 13 h 30 à 16 h 30.

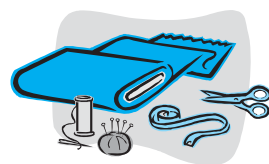
Bernadette HUET, la dévouée présidente, dispense ses conseils éclairés à 7 cousettes assidues, qui réalisent différents travaux de couture : coupe, assemblage, retouche,

décoration, ...dans une ambiance chaleureuse et de grande convivialité.

Aussi n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe,

en vous adressant à :

Mme Bernadette HUET - 02 38 94 56 15  
ou en les rejoignant le mardi après-midi, dans la salle du club.



Des cousettes de plus en plus expertes !



## Une saison entière à guichets fermés (au sens propre du terme).

### La saison écoulée.

Pas de trois coups frappés et un rideau désespérément fermé, c'est le résumé de la saison.

Après le tsunami du rire et de la détente de la tournée 2005, qui avait enthousiasmé tout le public, c'est un mini-cyclone local baptisé MALADIE qui s'est abattu en début de saison sur l'Amicale de Saint - Père. Sa force a eu raison du courage et de la détermination de ses membres, au point de les résigner à annuler toute la saison, non sans amertume.

La déception fut à la hauteur du travail et des efforts déployés par chaque membre de l'Amicale pour préparer, comme à l'accoutumée, la tournée.

### Les sorties de l'année.

Les sorties programmées se sont malgré tout déroulées.

La première sortie de la saison est en fait la dernière de l'année précédente, reportée volontairement pour nous permettre d'assister à une représentation de la pièce « L'EXPLOSION DU VESUVE » par la troupe locale de LES FINS dans le Doubs. Cette sortie, où nous fûmes accueillis très chaleureusement, permit à tous d'échanger, de communiquer et de faire connaissance avec cette magnifique région. Au retour, arrêt à CHATEAU-CHINON pour visiter le musée du Septennat.

La traditionnelle sortie théâtrale parisienne nous a conduits à la Comédie de Paris pour « DEBUT de FIN de SOIREE », une pièce de Clément MICHEL, précédée de la visite du GRAND REX.

Enfin, après la frustration de l'annulation de la tournée, et pour entretenir la cohésion de l'Amicale, une soirée récréative s'est déroulée à l'Hostellerie du Château à SAINT-PÈRE, avec la projection d'une pièce de Laurent RUQUIER "LA PRESSE EST UNANIME" suivie d'un moment de convivialité autour d'un repas simple.

### La saison 2007 à venir.

Finis les malheurs de la saison passée, l'Assemblée Générale du 8 septembre a décidé, à la satisfaction de tous, de reprendre le chemin des planches. L'Amicale et tous ses membres s'activent dès à présent à la préparation de la nouvelle pièce afin de régaler son fidèle public privé de rires la saison écoulée.

Rires, joie et bonne humeur seront à nouveau au rendez-vous dans la comédie de Jean-Paul CANTINEAUX, « L'ARCHE DE NOEL ».

Comme d'habitude, tous à la Salle des Fêtes pour le week-end théâtral des 13 et 14 janvier, et la dernière, le 31 mars 2007.

### Le Nouveau bureau :

Président	: LANGAGNE René
Vice-présidente	: DELBECQ Danièle
Secrétaire	: DEQUEANT Marie-Louise
Trésorier	: MARCHAL Fabien



Décor sans acteur... et sans vie !



Une très belle année vient de s'écouler pour le Comité des Fêtes, très satisfait du résultat des différentes manifestations organisées :

- le 12 février : loto de la saint – Valentin
- le 25 mai : les Jours de Loire

Une agréable journée passée avec toutes les associations de la commune et, bien sûr, les Bateliers de Loire ravis de partager ce pique-nique avec nous, et qui n'étaient pas pressés de repartir. Beaucoup de monde était parmi nous ; une belle réussite !

Les 27 et 28 mai : Foire aux crêpes.

Réussite parfaite de cette lourde animation, avec ses spectacles grandioses, les "Ballets Brésiliens" et les "Danses Antillaises". Plus de 500 personnes étaient là pour admirer et danser !

Pas moins de 1 600 crêpes et 900 galettes ont été confectionnées et dégustées : bravo et merci à tous les bénévoles.

Un grand merci aussi à tous nos sponsors.

- le 24 juin : Brandon de la Saint-Pierre, ponctué par le feu d'artifice, toujours autant



apprécié.

- le 02 juillet : Rallye des moissons ; moins de participants mais toujours dans la joie et la bonne humeur. Merci aux organisateurs.

- le 17 septembre : Vide – greniers : encore plus d'exposants et des chineurs toujours enchantés de l'ambiance et du site.

La Présidente et les membres du Comité remercient Monsieur le Maire, son Conseil municipal, les employés communaux, pour l'aide et le soutien apportés tout au long de l'année.

Tous nos meilleurs vœux pour 2007 !

*Dominique BAILLY*

## La Guinguette de Saint-Père-sur-Loire



Toujours sous la direction du Président M. Gilbert BAILLY, et des animateurs amateurs Josseline et Serge MAUPU, cours d'initiation et de perfectionnement à la danse, salle polyvalente de Saint-Père-sur-Loire, **les lundis et mercredis, de 20 H à 22 H.**

**Le 31 janvier 2006** : réunion avec tous les membres du bureau (compte-rendu n° 24/06).

**Le 11 mars 2006** : soirée « crêpes et déguisements » à la salle polyvalente ; récompense au meilleur déguisement.

**Le 11 mai 2006** : réunion des membres du bureau (compte-rendu n° 25/06).

**Le 25 mai 2006** : participation au Jour de Loire, avec le Comité des Fêtes ; guinguette animée avec J - F CARCAGNO.



**Le 17 juin 2006 :** repas de fin de cours avant les vacances d'été.

**Fin juin 2006 :** revêtement peinture de la deuxième piste de danse.

**Guinguettes de l'été 2006**

:

- 25 juin : annulée
- 9 juillet et 23 juillet
- 6 août
- 13 août : annulée

Néanmoins 776 amoureux et amateurs de danse musette sont venus évoluer sur les pistes durant ces 3 guinguettes.

**Le 4 septembre 2006 :**

réunion du bureau pour bilan des guinguettes 2006 et questions diverses pour la rentrée 2006/2007 (compte-rendu n° 26/06).



Guinguettes de l'été 2006

**Le jeudi 14 septembre 2006 :** rangement du matériel chez Gilbert avec certains adhérents disponibles.

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2006 :** après - midi dansant pour adhérents et amis à Châteauneuf sur Loire, suivi d'un repas au restaurant organisé par Jean et Claudette HOUDRE.

**Le mercredi 18 octobre 2006 :** Assemblée Générale suivie d'un pot de l'amitié.

**A retenir !**

**Dates des GUINGUETTES 2007**

- 25 juin           Orchestre MUSETTE 2000
- 9 juillet       Orchestre de J. F. CARCAGNO
- 23 juillet       Orchestre MUSETTE 2000
- 6 août           Orchestre MUSETTE 2000

Sans oublier les diverses soirées dansantes entre adhérents à l'extérieur, et entre amis !





Cette année, nous avons toujours quatre classes :

La **classe des maternelles**, pour les petites et les moyennes sections, avec Sophie et Françoise (le jeudi)... Il y a 13 petites sections et 17 moyennes sections.

La **classe des Grandes sections et CE1**, avec Annabelle (le jeudi et le vendredi) et Françoise (le lundi et le mardi) ... Il y a 9 élèves de grande section et 13 CE1.

La **classe des CP et des CE2**, avec Marie-Laure. Il y a 12 CP et 10 Ce2.

La **classe des CM1 et des CM2**, avec Rémi, Claire et Stéphanie. Il y a 12 CM1 et 11 CM2.

Rémi, notre directeur, s'occupe toujours de l'OCCE en plus de la classe et de l'école (l'OCCE, c'est l'association qui gère les 529 coopératives scolaires du département) ; c'est pour ça qu'il y a Claire le lundi et le mardi. Cette année, il y a aussi Stéphanie qui vient travailler avec nous le jeudi.

On organise aussi beaucoup de décloisonnements : le vendredi on a commencé l'anglais avec Sophie, pendant que Rémi proposait du sport aux enfants de maternelle (Pour l'anglais, on ne sait pas encore si Stéphany Lawrie pourra revenir travailler avec nous).

Les Ce2 viennent travailler les contrats tous les matins, après leur collation. Ils travaillent avec nous jusqu'à 10h40 et reviennent dans leur classe après le bilan (c'est un moment où on s'explique les exercices qu'on n'a pas réussi et ceux qu'on a réussis).

Comme ça, les CP travaillent la lecture tout seuls chaque matin.

Les Grandes sections changent quelquefois de classe l'après-midi.

Comme on change souvent, on se connaît bien ; on fait plein de projets et on s'aide tous !

Cette année, le thème de travail choisi pour toutes les classes est celui **des couleurs**



Comme d'habitude, on organisera un spectacle sur ce thème et une **classe de découverte**.

On partira sûrement avec toutes les classes (sauf les tout petits) mais on ne sait pas encore où ... L'année dernière, nous sommes partis à Montlouis-sur-Loire travailler sur les contes et légendes et les grands en sont revenus à bicyclette.

Si vous voulez plus d'informations sur notre école et nos projets, si vous voulez qu'on vous prévienne de ce qu'on fait, vous pouvez nous écrire avec Internet : [ecolestpere@wanadoo.fr](mailto:ecolestpere@wanadoo.fr)

Ou aller sur notre site Internet : <http://perso.orange.fr/ecole.stpere-sur-loire/> ou vous abonner à **La Pie** (le journal de l'école) pour 4 euros les 5 numéros (+ un spécial classe de découverte) en nous écrivant et en nous donnant vos coordonnées.

A bientôt !

Pour tous les coopérateurs,  
Magalie et Mohamed



La campagne de fleurissement à laquelle la commune de Saint - Père est très attachée rencontre toujours autant de succès auprès de ses habitants qui ont, pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, et ce malgré la forte chaleur estivale, contribué activement à l'amélioration de leur cadre de vie.



## PALMARÈS 2006



**1<sup>ère</sup> catégorie A** (Maisons avec jardin très visible de la rue, type très fleuri)

1. GUESNON Jacques 5, rue de la Richardière

**1<sup>ère</sup> catégorie B** (Maisons avec jardin visible de la rue, type paysager)

1. HURE Liliane 2, rue du Mérioie

**2<sup>ème</sup> catégorie** (Maisons avec décor floral installé sur la voie publique)

1. PERRUCHE André 88, rue de Paris

**3<sup>ème</sup> catégorie** (Maisons avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique)

1. BILLAULT Odette 5, rue de Sologne

**4<sup>ème</sup> catégorie** (Maisons n'entrant pas dans les catégories précédentes)

1. MOREAU Guy 4, rue des Violette

**5<sup>ème</sup> catégorie** (immeubles collectifs et notamment H.L.M.)

Ex-quo : BOSQUET Ginette 10, rue d'Anjou

CHAMBOLLE Claude 4, rue d'Anjou

LARUE Paulette 10, rue d'Anjou

**6<sup>ème</sup> catégorie** (Hôtels, restaurants et cafés avec ou sans jardin)

1. Hostellerie du Château 5, rue de Paris

**8<sup>ème</sup> catégorie** (Commerces, Bureaux, fleurissement visible de la rue)

État néant

**11<sup>ème</sup> catégorie** (Fermes fleuries)

1. DAUBRY Christian Ferme du moulin

**12<sup>ème</sup> catégorie** (Lieux d'accueil touristique)

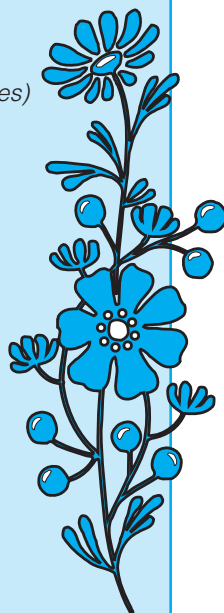
1. GUERIN Édouard 2, rue de l'Église

**3 maisons classées hors concours :**

M. et Mme BAILLY Denis 31, rue des Pins

M. et Mme CHENUET Philippe 8, rue de Touraine

M. et Mme DAUBRY Jean-Pierre 10, rue des Roses



La cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée le 30 novembre 2006, dans la salle polyvalente, rue du Docteur Ségelle, en présence de M. Jean Bidault, maire, et des membres de la commission municipale de fleurissement.



Une maison fleurie "hors concours".



Les Lauréats 2006, toutes catégories.



Avant la distribution des "Prix" !





## Le recensement : pour quoi faire ?

### • A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs, (écoles, hôpitaux, ...)

### • LE RECENSEMENT RESPECTE – T – IL LA VIE PRIVÉE DE CHACUN ?

Vos réponses sont confidentielles ; elles sont transmises à l'I .N. S. E. E. ? seul organisme habilité à exploiter les questionnaires.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

### • ÊTES – VOUS CONCERNÉ PAR LE RECENSEMENT AU COURS DE L'ANNÉE 2007 ?

Oui ! Puisque vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants.

Ces communes réalisent un recensement une fois tous les 5 ans.

Les prochaines opérations de recensement se dérouleront en 2012, puis 2017, ...

### • COMMENT L'ENQUÊTE EST-ELLE RÉALISÉE ?

A partir du 18 janvier, un agent recenseur dépose au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux – ci sont remplis.

### • JUSQU'A QUAND POUVEZ – VOUS REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES ?

En 2007, l'enquête se déroule du 18 janvier au 17 février.

### • COMMENT RECONNAITRE VOTRE AGENT RECENSEUR ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo, signée par le maire.

En ce qui concerne notre commune, ont été recrutées :

- Mme Geneviève FOURNIER ;
- M. Michel LE MAT.

L'un ou l'autre d'entre eux se présentera à vous, le moment venu.

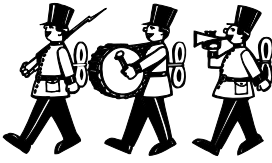
### • QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ABSENCE ?

Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, une personne de votre entourage qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

### • COMMENT CONNAITRE LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE RECENSEMENT ?

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles par Internet, sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).





Dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser

à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de la défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, ...).

Pour tout renseignement veuillez contacter :

- le bureau d'accueil de votre mairie ou
- le Centre du Service National de TOURS :  
Tél. 02 47 77 21 71  
mail : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr)

## COMICE AGRICOLE DES 7 & 8 JUILLET 2007



"La LOIRE, de sa source à son embouchure"

Le canton de SULLY SUR LOIRE se devait de fêter le plus long fleuve de France et toute sa vallée.

6 tronçons de la Loire seront représentés :

- La Jeune Loire,
- La Loire, du Nivernais au Giennois,
- La Loire royale, "Patrimoine mondial de l'UNESCO"
- La Loire Tourangelle,
- La Loire Angevine,
- La Loire océanique, à son estuaire.

Nous avons choisi le premier tronçon, c'est-à-dire la jeune Loire, et plus précisément, la source au mont Gerbier de Joncs. La commune de Villemurlin et l'association SNAD 2 sont également nos partenaires sur ce tronçon.

Qui dit COMICE, dit "MISS" !

L'élection de Miss Saint-Père-sur-Loire se déroulera le samedi 24 mars 2007, lors d'une soirée "cabaret" animée par "BRUNO Planet Show".

Les jeunes filles de Saint-Père sur Loire, âgées de 16\* à 25 ans, désirant concourir en vue de l'élection de Miss COMICE le 19 mai 2007 à Sully-sur-Loire, sont priées de s'inscrire en mairie de Saint-Père-sur-Loire dès maintenant et ce jusqu'au 20 février 2007.

Dès maintenant, retenez toutes ces dates sur vos agendas !

\* Une autorisation parentale sera demandée pour les candidates mineures.



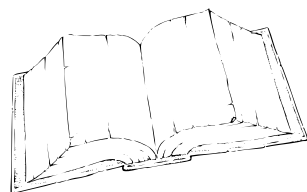
Qui succèdera à Julie ? ...

Les responsables bénévoles de la bibliothèque municipale de Saint-Père-sur-Loire vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.

Comme chaque année, grâce à la subvention municipale, c'est près de 100 nouveaux ouvrages que nous acquérons et que nous vous proposons. Ces acquisitions nous permettent de coller au plus près à l'actualité en matière de publications nouvelles.

Ainsi, nous vous proposons des romans, des livres d'histoire, des biographies, des romans policiers, des livres d'aventures, ... et de nombreux ouvrages de la littérature enfantine, bien évidemment.

Donc, venez nombreux nous rendre visite, vous serez accueillis le plus agréablement possible, conseillés ou orientés dans vos choix si vous en éprouvez le besoin.



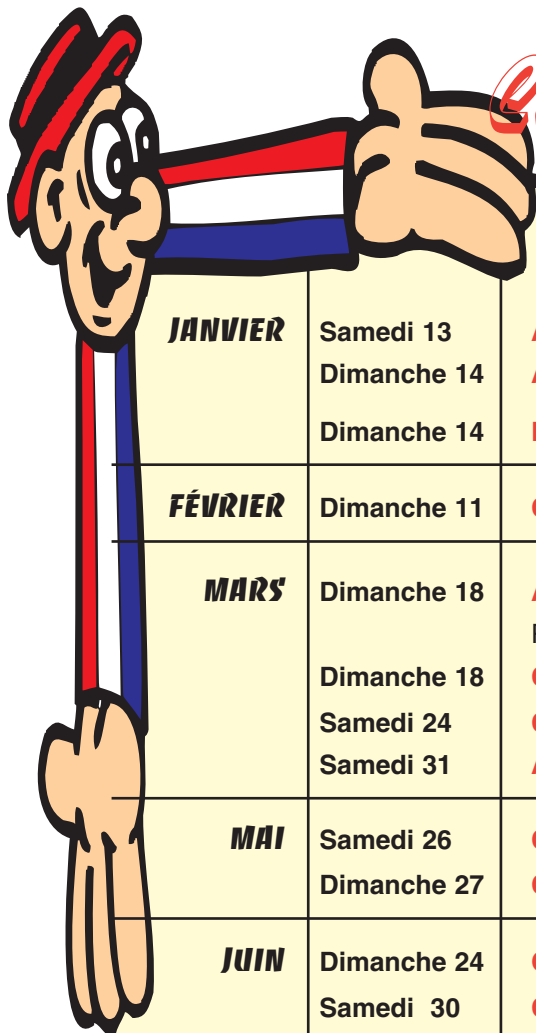
**Nous sommes à votre disposition :**

- le lundi, de 15 h à 17 h
- le mercredi de 15 h à 17 h

*Les Responsables,*

Lectrices avides de connaissances en tous genres ...





# Calendrier des Fêtes

## 2007

<b>JANVIER</b>	Samedi 13	<b>Amicale</b> : Représentation théâtrale
	Dimanche 14	<b>Amicale</b> : Représentation théâtrale
	Dimanche 14	<b>École</b> : Randonnée pédestre
<b>FÉVRIER</b>	Dimanche 11	<b>Comité des Fêtes</b> : Loto Saint-Valentin
<b>MARS</b>	Dimanche 18	<b>A. M. S. &amp; Joie, Forme et Santé</b> : Randonnée Pédestre
	Dimanche 18	<b>Club de l'Amitié</b> : Loto
	Samedi 24	<b>Comité des Fêtes / Mairie</b> : Élection Miss St-Père
	Samedi 31	<b>Amicale</b> : Représentation théâtrale
<b>MAI</b>	Samedi 26	<b>Comité des Fêtes</b> : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
	Dimanche 27	<b>Comité des Fêtes</b> : Foire aux crêpes / Vide-Greniers
<b>JUIN</b>	Dimanche 24	<b>Guinguette</b>
	Samedi 30	<b>Comité des Fêtes</b> : Soirée avant Comice - Repas champêtre + Feu d'artifice
<b>JUILLET</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup>	<b>Guinguette</b>
	Dimanche 8	<b>Comice Agricole</b> : (Sully-sur-Loire)
	Dimanche 2	<b>Guinguette</b>
<b>AOÛT</b>	Dimanche 5	<b>Guinguette</b>
	Dimanche 26	<b>Club de l'Amitié</b> : Loto
<b>SEPTEMBRE</b>	Dimanche 16	<b>Comité des Fêtes</b> : Vide-greniers (Aire de Loisirs)
<b>NOVEMBRE</b>	Dimanche 18	<b>Club de l'Amitié</b> : Loto
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 8	<b>A. M. S.</b> : Téléthon
	Dimanche 9	<b>A. M. S.</b> : Téléthon



Les Totes à l'amarrage.



Jour de Loire : Descente



Fleurissement 2006.



Nos 2 joyeux lurons.

